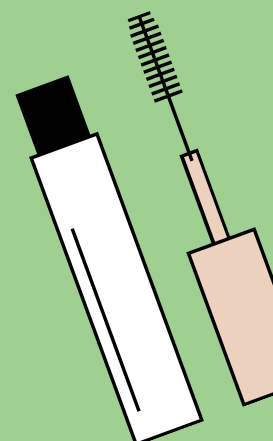


LES PRODUITS COSMETIQUES



1 MISE SUR LE MARCHÉ UE

Vous accompagner dans les évolutions réglementaires :

- Contrôle de la composition, de l'étiquetage et des allégations
- Rédaction du Dossier D'information Produit
 - Constitution du dossier en conformité avec le règlement (CE) 1223/2009 ;
 - Rédaction du rapport sur l'évaluation de la sécurité ;
 - Mise à jour du dossier en fonction des évolutions réglementaires
- Notification CPNP
- Réalisation d'une veille réglementaire mensuelle



2 MISE SUR LE MARCHÉ PAYS TIERS

Vous accompagner dans la mise sur le marché de vos produits cosmétiques hors Union Européenne.



Quelle expertise à l'export ?



3 DEVELOPPEMENT

Vous accompagner dans tous vos projets :

- Accompagnement personnalisé dans la mise sur le marché de vos produits ;
- Conseil formulation, packaging, tests produits finis...

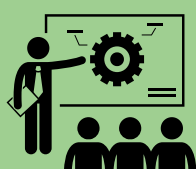


4 CONTACTEZ-NOUS !

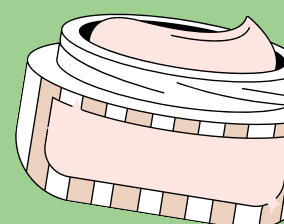


Dans ce contexte réglementaire en évolution et de plus en plus exigeant, l'équipe de Pharmanager Development vous accompagne et vous conseille dans vos projets :

Vous souhaitez gagner en compétences sur la réglementation des cosmétiques ?



Nous proposons des formations adaptées à vos besoins : e-formations et formations en présentiel



CONTACTEZ-NOUS :

✉ contact@pharmanager.com
☎ + 33 [0]2.41.20.18.00

